



La maison brûle mais la direction regarde ailleurs !

Clim au point mort à MFTV



La semaine dernière, la région parisienne a connu son premier épisode caniculaire.

A la mi-juin. Qui aurait pu prédire ? Visiblement, pas la direction.

Depuis des mois elle ne prend pas la mesure des problèmes récurrents de la climatisation du bâtiment MFTV. Résultat, quand celle-ci s'avère devenir vitale, ça ne fonctionne pas.

Dans notre bâtiment vitré, lorsque le soleil tape fort, il transforme les bureaux en serres tropicales. Parfait pour faire mûrir des tomates, beaucoup moins pour faire éclore des programmes télé.

Le 13 juin, la direction a sorti une brise légère de communication « *tout est mis en œuvre pour que ce soit rétabli au plus vite* ». En attendant, le froid est réservé aux « process ».

Apparemment les salariés ne font pas partie des *process* de fabrication de la télévision. Le choix des mots n'est jamais innocent.

La semaine dernière, dans certaines salles de montages, la température dépassait les 33°. Les salariés ont fait comme ils ont pu pour survivre dans ce milieu hostile en mode adaptation climatique.

Si le code du travail n'indique pas de température maximale à ne pas dépasser dans un bureau, il oblige cependant à « *éviter les élévations exagérées de température* » (article R4222-1). Par ailleurs, l'employeur a l'obligation de préserver la santé de ses salariés.

L'Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) a fixé comme seuil déclencheur d'actions de prévention par l'employeur la température de 30° pour une activité sédentaire.

A partir de jeudi prochain un épisode caniculaire intense est annoncé, les températures sur Paris vont dépasser les 35° durant plusieurs jours.

En attendant que notre bâtiment retrouve un climat tempéré, la CGT demande à la direction :

- de favoriser le télétravail ;
- d'aménager les horaires de travail ;
- de mettre en place des solutions mobiles de ventilation (ventilateurs, brumisateurs...);
- de distribuer de l'eau et s'assurer du bon fonctionnement des fontaines.

Brasser de l'air ne va pas suffire !

Paris, le 17 juin 2025